

Le Bulletin de Veille

21 octobre 2016

Numéro 265

Insolite	2	Digital	4
Quand la chance sonne à votre porte	2	LesFurets.com : un nouveau service pour faciliter les échanges avec les assureurs	4
Actualités	2	BNP Paribas E&RE muscle ses services digitaux avec «Qés»	5
Comme BNP Paribas, Société Générale veut se fixer un code de conduite plus exigeant.....	2	Paiements	5
Quand Société Générale copie Google et la culture cool de la Silicon Valley	2	Alipay s’allie à la Banque Edel en France.	5
Les fintech font le pari de changer les habitudes bancaires des patrons	3	BNP Paribas et le Crédit Mutuel visent la taille critique pour leurs « wallets ».....	5
Offres	3	Réglementaire	5
LCL propose « Fizen », une offre de gestion adaptée aux professionnels et aux TPE.....	3	Bientôt un fichier pour traquer les véhicules non assurés.	5
Le Crédit Mutuel Arkéa investit dans le coaching financier 2.0.....	3	Règlement européen : les entreprises ne s’estiment pas prêtes.	6
Amundi : Un crédit conso grâce à l’épargne salariale ...	4	Rapprochements	6
Distribution	4	Comparateurs : Meilleurtaux.com rachète	
Soutenue par Xavier Niel, Ibanfirst veut devenir la banque en ligne des PME	4	MerciHenri.com	6
Yolt, cheval de Troie d’ING ?	4	Dommages : Vers une joint-venture entre Matmut et BNP Paribas ?	6



Le conseil sur-mesure pour transformer et optimiser vos environnements bancaires les plus complexes.

csaconsulting est devenu en 20 ans un partenaire privilégié des principaux groupes bancaires et d’assurance, en France et à l’international. Cultivant une véritable alternative aux grands cabinets de conseil, notre approche est opérationnelle, pragmatique et apporte à nos clients une réelle plus-value en toute objectivité.

Nos consultants sont experts en Relation Client & Distribution Multicanal, Performance Opérationnelle, Payments & Cash Management et Maîtrise des Risques & Contrôle Interne.



Insolite



20 octobre 2016 • The Mirror

Quand la chance sonne à votre porte

Un couple de l'Ohio a fait une découverte inattendue dans sa cave.

Alors qu'il rénove sa maison construite en 1940, « Branik12 » n'en a pas cru ses yeux, il a aperçu une petite valise cachée entre les poutres de soutien de sa maison. « *J'ai pensé : Cool, un trésor* ».

Avec sa femme, « Branik12 » trouve d'abord un article de presse. Il est tiré d'un journal qui remonte à mars 1951. « *C'est probablement à cette date-là que le coffre a été caché* », pense ce citoyen de l'Ohio. À côté de l'article de presse, trois paquets contenant des billets de 20, 50 et 100 dollars dissimulés dans du papier pour un montant total de 23 000 dollars !

Une semaine après avoir trouvé ce butin, « Branik12 » est retourné dans sa cave. « *Devinez quoi ? Il y avait un autre coffre quasiment caché au même endroit.* » Avec le total des deux coffres, on a trouvé 45.000 dollars ! ●●●

Actualités

18 octobre 2016 • Les Echos

Comme BNP Paribas, Société Générale veut se fixer un code de conduite plus exigeant

Société Générale a lancé la refonte de son code de conduite interne avec un programme nommé « Culture et Conduite ».



Respecter la réglementation en vigueur est certes indispensable mais cela est loin d'être suffisant pour être perçu comme vertueux. Pour remodeler en profondeur sa culture d'entreprise, Société Générale a lancé la refonte de son code de conduite interne.

Le programme « Culture et Conduite » vise à promouvoir des comportements vertueux dans le groupe, à développer des cas d'usage concrets pour répondre à des problématiques que rencontrent les équipes dans les différents métiers de la banque,

ou encore à définir un ensemble de sanctions. Les cas à trancher ne manquent pas : « Dans le réseau, des clients âgés sans enfants ont pu être tentés de faire de leur banquier le bénéficiaire de leur contrat d'assurance-vie. Si la personne est en pleine possession de ses moyens ce n'est pas interdit, mais cela pose des questions éthiques », explique un proche du groupe.

Dès la fin de l'année, ce nouveau code sera intégré « aux critères de recrutement du groupe et dans les grilles d'évaluations des salariés », indique Société Générale ●●●



18 octobre 2016 • La Tribune

Quand Société Générale copie Google et la culture cool de la Silicon Valley

La banque vient d'ouvrir un technopôle totalement connecté à Val-de-Fontenay. Objectif : accélérer la transformation numérique de l'entreprise et rompre avec sa culture verticale



Une table de ping-pong, des bean bags géants... et des fresques de street-art dans les parkings. « On s'est inspiré des GAFA, des espaces de co-working et des accélérateurs de startups, on a aussi interrogé la génération Y sur ses attentes... », a expliqué Sophie Février, la directrice du programme Les Dunes. Société Générale a clairement copié les géants du Web et l'assume.

Le changement dans l'organisation du travail est plutôt radical : « Ce n'est pas un Flex à l'ancienne avec de grands open-spaces, les salariés n'ont pas de bureau attiré et c'est clean desk tous les soirs » Pas de téléphone non plus, juste un casque et un « softphone » sur l'ordi. On doit pouvoir travailler partout en toute fluidité (jardin, cantine, etc.) : une application permet de piloter les stores ou la clim', de réserver une salle de réunion, etc. Les équipes peuvent se retrouver et travailler en mode

Des startups, internes et externes, s'installeront sur « Le Plateau », SocGen veut de la « porosité » et que cet environnement stimule la créativité de chacun. Et Frédéric Oudéa a décidé de réunir tous les ComEx du lundi aux Dunes ●●●

19 octobre 2016 • Les Echos

Les fintech font le pari de changer les habitudes bancaires des patrons

Après le guichet unique pour les PME, voici venir la banque en kit. Portée par les start-up de la finance, le dirigeant d'entreprise pourrait, produit par produit, choisir le meilleur fournisseur. Au lieu de payer un même banquier, il pourrait très simplement comparer les prix et acheter aux meilleures conditions.

Ainsi, méthodiquement, la banque en kit des PME se met en place : il n'existe plus une brique de service bancaire aux entreprises qui ne trouve son équivalent en version fintech que ce soit pour le crédit, l'affacturage, le change, les services de paiement, le placement de trésorerie et plus récemment dans les comptes courants. Ces disrupteurs, plus agiles, font mieux ou moins cher.

Par confort les patrons ont des raisons de rester fidèles à leur banque ; aux fintech de les faire changer d'avis. Un peu comme a su le faire Apple à l'aube des années 2000 - remplacer l'achat d'un album entier par des chansons vendues à l'unité – (cf. *DISTRIBUTION* : « Soutenue par Xavier Niel, Ibanfirst veut devenir la banque en ligne des PME » et « Yolt, cheval de Troie d'ING ? »).

Le lancement du compte Nickel à destination des TPE a été reporté d'un an, signe que la maturité des patrons d'entreprise n'est sans doute pas encore optimale. ●●●

Offres



01 83 43 60 00 | [Accès client](#) | [Espace pro](#)

PETITE ENTREPRISE - EXPERT-COMPTABLE



FIZENGO
Simplifiez la gestion de vos notes de frais avec votre smartphone

19 octobre 2016 • Zone Bourse

LCL propose « Fizen », une offre de gestion adaptée aux professionnels et aux TPE

L'objectif est de les aider à mieux gérer leur activité et simplifier leur comptabilité au quotidien

Cette solution bénéficie d'un accord de partenariat avec le Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables, et permet, ainsi, de fluidifier les échanges entre le professionnel et son expert-comptable.



Les objectifs ? Faciliter la comptabilité (les opérations bancaires extraites sont transformées directement en lignes comptables) ; suivre et analyser l'activité (définition et suivi des indicateurs clés grâce aux tableaux de bord) ; Simplifier la création des devis et des factures (module d'édition et de personnalisation de ses devis et factures) ; Gérer les notes de frais avec son smartphone (via l'application dédiée « FizenGo », le client prend en photo ses notes de frais et avec la géolocalisation, les indemnités kilométriques sont calculées automatiquement). ●●●



Grisbee, votre coach financier en ligne

18 octobre 2016 • Cbanque

Le Crédit Mutuel Arkéa investit dans le coaching financier 2.0

Fidèle à sa politique d'ouverture aux fintechs, le **Crédit Mutuel Arkéa** investit 3 millions d'euros dans **Grisbee**, une plateforme web d'optimisation fiscale et patrimoniale.



Cette solution permet d'agréger les données de l'ensemble de son patrimoine (comptes courants, épargne, immobilier, bourse, placements alternatifs) puis de projeter l'évolution de ses finances, en fonction de ses revenus et

de ses projets.

« Une fois le patrimoine consolidé », explique un communiqué commun, « Grisbee réalise un diagnostic complet de la santé financière du client (...) » puis propose, « grâce à des algorithmes de recommandation uniques sur le marché » d'optimiser sa situation financière.

Ensuite le client a la possibilité de souscrire en ligne les supports préconisés ou d'être accompagné par un conseiller en gestion de patrimoine. Grisbee pourrait ainsi parfaitement trouver sa place dans l'offre de **Fortuneo**, à l'image de ce qu'a fait il y a quelques mois **ING Direct** en lançant son Coach Epargne. ●●●

19 octobre 2016 • Cbanque

Amundi : Un crédit conso grâce à l'épargne salariale

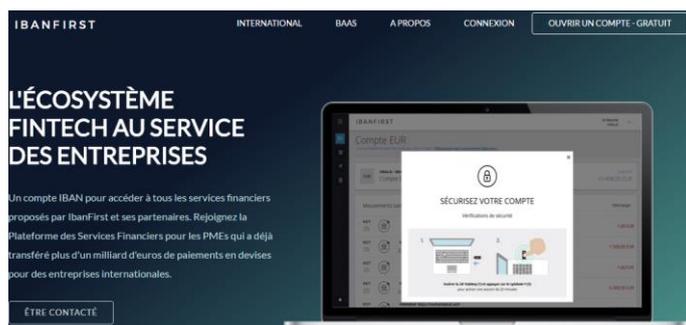
Les salariés disposant d'un Plan d'épargne entreprise ou d'un Perco chez **Amundi** peuvent désormais demander un crédit à la consommation.

Amundi Depuis début octobre, les salariés des entreprises clientes d'Amundi ont accès à une offre de prêt personnel, gérée et administrée par **Crédit Agricole Consumer Finance** pour financer leurs projets.

Amundi compte ainsi proposer une alternative au déblocage anticipé lequel n'est possible que dans certaines conditions. Les salariés épargnants pourront dorénavant « emprunter jusqu'à 90% du montant de leur épargne salariale éligible ».

La demande de prêt à la consommation se fait directement depuis l'espace client en ligne d'Amundi-épargne entreprise. ●●●

Distribution



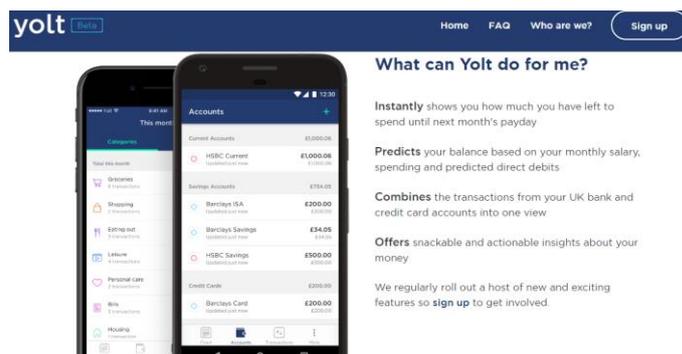
18 octobre 2016 • La Tribune

Soutenue par Xavier Niel, Ibanfirst veut devenir la banque en ligne des PME

Cette startup franco-belge a levé 5 millions d'euros pour lancer sa plateforme de services financiers aux entreprises. « Aujourd'hui, on n'a plus besoin d'une banque quand on est une PME » lance, un brin provocateur, le fondateur d'Ibanfirst, Pierre-Antoine Dusoulier

La plateforme baptisée **FX4Biz**, spécialisée dans les transactions multi-devises, renommée **Ibanfirst**, veut « démocratiser la création d'Iban » et proposer en complément une kyrielle de services très spécialisés. Le tout en mode « Bank-as-a-service » : les PME peuvent souscrire et payer uniquement les services qu'elles utilisent.

En 2015, la plateforme aurait traité plus d'un milliard d'euros de transactions et effectué plus de 100 000 opérations pour le compte d'un millier de clients. ●●●



19 octobre 2016 • C'est pas mon idée

Yolt, cheval de Troie d'ING ?

Tandis que les banques françaises semblent soudain s'emballer pour les agrégateurs de compte, ING s'empare du même sujet avec une stratégie radicalement différente



Le groupe néerlandais revient au Royaume Unis avec « Yolt », un PFM qui peut même être perçu comme un cheval de Troie de la banque digitale de demain. D'emblée, « Yolt » veut dépasser le concept d'agrégateur de comptes en promettant la prédiction des disponibilités futures, assortie d'alertes et de recommandations « actionnables ».

La communication officielle rapporte l'ambition exprimée par son directeur de l'innovation d'orienter le service aux clients vers un modèle de plate-forme. Prise au pied de la lettre, elle laisse entrevoir le principe d'une banque centrée sur l'expérience utilisateur, reposant sur une fédération d'offres externes.

Capitalisant sur les possibilités offertes par les réglementations émergentes **ING** veut peut-être explorer une autre forme de banque alternative, 100% en ligne, sans catalogue de produits en propre. ●●●

Digital



18 octobre 2016 • Assurance & Banque 2.0

LesFurets.com : un nouveau service pour faciliter les échanges avec les assureurs

Le comparateur vient de publier une centaine de modèles de lettres afin de communiquer au mieux avec sa compagnie d'assurance.

Cette démarche vise à industrialiser les échanges entre assureurs et assurés, dans toutes les branches d'activité.

En complément, pour chacune des lettres, une explication du contexte d'utilisation et de la manière de la remplir est proposée afin de choisir le bon modèle. ●●●

17 octobre 2016 • L'Agefi actifs

BNP Paribas E&RE muscle ses services digitaux avec «Qés»

Le jeu pour mieux comprendre les enjeux de l'épargne en entreprise : BNP Paribas Epargne et Retraite entreprises (E&RE) a annoncé lundi 17 octobre la création d'un « serious game » à destination de ses entreprises partenaires.



Ce serious game est un quizz qui reprend les différents termes de l'épargne d'entreprise et vise à donner davantage de visibilité et de pédagogie sur la portée de ces dispositifs.

Cette plate-forme sera accessible via l'intranet des sociétés qui proposent les services de BNP Paribas E&RE et sera également ouverte au public via le site internet de BNP Paribas E&RE. ●●●

Paie m e n t s

18 octobre 2016 • Les Echos

Alipay s'allie à la Banque Edel en France.

Phénomène en Chine, où la solution de paiement mobile compte plus de 450 millions d'utilisateurs actifs, Alipay met son plan de développement international à exécution en France.

Banque Edel (filiale de E.Leclerc) annonce ce jeudi le lancement d'une solution clé en main pour les commerçants, qui va de l'acceptation du paiement avec **Alipay's** jusqu'à son encaissement sur un compte bancaire de leur choix, dernière étape que ne couvrait pas l'accord avec **Ingenico**.

Banque Edel fournit gratuitement aux marchands un « terminal de poche » sous la forme d'une mini tablette qui permet de lire le « QR code » émis par le smartphone du client lors du paiement. Une fois la transaction validée par Alipay, Banque Edel crédite le compte bancaire selon le choix du commerçant. Cette solution fonctionne depuis quelques jours déjà en pilote à Paris.

Le paiement est garanti pour le marchand jusqu'à 40 000 euros par opération, ce que ne permet pas la carte bancaire. Le commerçant règle une commission dont le montant dépend des volumes drainés par ses soins mais son niveau ne coûterait pas beaucoup plus cher que pour un paiement par carte. ●●●



21 octobre 2016 • L'Agefi

BNP Paribas et le Crédit Mutuel visent la taille critique pour leurs « wallets »

L'offre de portefeuilles électroniques se structure en France. Les solutions de paiement mobile Wa! -Partenaire de Carrefour - et Fivory -partenaire de Auchan, oney et mastercard - respectivement portées par BNP Paribas et Crédit Mutuel, vont fusionner

Ces applications permettent au consommateur de bénéficier de services personnalisés et au commerçant de gérer ses programmes de fidélisation, « *Il s'agit d'un marché d'usage, dont il faut assurer la massification. Le moment est venu d'accélérer dans le déploiement d'un nouveau standard qui a vocation à devenir européen* », explique Thierry Laborde, DGA de BNP Paribas.

Les deux applications existantes fusionneront début 2017, la nouvelle pourrait apporter davantage de services, comme la possibilité de se prêter entre particuliers ou de régler des adhésions auprès de fédérations sportives.

Le système diffère de Paylib, « (...) *Wa ! et Fivory font un nouveau métier pour la banque, qui consiste à apporter des services additionnels dans le cadre du parcours d'achat du client* », souligne Thierry Laborde ●●●

Réglementaire

18 septembre 2016 • L'Argus de l'Assurance

Bientôt un fichier pour traquer les véhicules non assurés.

Dévoilée il y a un peu plus d'un an, la loi vient d'être définitivement adoptée par les députés.

L'article 35 (ex-article 15AA) prévoit « la mise en place d'un fichier des automobiles assuré ainsi que la création d'un « fichier des véhicules susceptibles de ne pas être assuré », obtenu par

le simple croisement entre le système d'immatriculations des véhicules (SIV) et celui des fichiers des véhicules assurés.

Concrètement, les entreprises d'assurance remettront à l'Agira trois informations : la dénomination et l'adresse de l'entreprise d'assurance couvrant la responsabilité civile ; le numéro du contrat et sa période de validité ; le numéro d'immatriculation du véhicule. Les assureurs seront tenus de conserver ces données pendant sept ans à compter de la fin du contrat d'assurance.

L'entrée en vigueur de l'article interviendra au plus tard le 31 décembre 2018, le temps de construire le fichier. ●●●

17 octobre 2016 • Les Echos

Règlement européen : les entreprises ne s'estiment pas prêtes.

Le nouveau règlement sur la protection des données entre en vigueur dans 19 mois. 96 % des entreprises disent n'en avoir qu'une connaissance partielle.

D'après une étude de **Symantec** plus d'une entreprise sur cinq a même déjà jeté l'éponge, estimant qu'elle ne sera pas totalement en conformité avec le RGPD dans les temps.

Même si les sanctions prévues par le législateur européen en cas de non-respect sont dissuasives (20 millions d'euros ou 4 % du chiffre d'affaires mondial), « *elles ne commenceront pas à tomber le 25 mai 2018. Les autorités reconnaissent elles-mêmes que les outils d'accompagnement - guides pratiques, tutoriels... - sont en cours de développement* ».

Le principal changement apporté par le RGPD est une sorte d'inversion de la charge de la preuve. En effet, plus de déclaration à la **CNIL** mais à n'importe quel moment, les autorités pourront vérifier que l'entreprise a tout mis en place pour protéger les données personnelles qui lui sont confiées. Techniquement les fondements sont là, reste à muscler les processus... et les mentalités sur la gestion des données. ●●●

Rapprochements

21 octobre 2016 • News Assurances Pro

Compareurs : Meilleurtaux.com rachète MerciHenri.com

Meilleurtaux.com poursuit sa stratégie de diversification

Meilleurtaux.com, qui a déjà lancé meilleureassurance.com accélère sur ce segment en s'offrant MerciHenri.com avec toujours le même objectif : « devenir le premier supermarché financier en ligne », déclare, dans un communiqué, Hervé Hatt,

président de la Holding. Quelque 80 assureurs et 1 500 courtiers sont référencés sur la plateforme. ●●●

19 octobre 2016 • News Assurances Pro

Domages : Vers une joint-venture entre Matmut et BNP Paribas ?

Selon une information de la Lettre de l'Expansion, le groupe **Matmut** et **BNP Paribas** seraient en discussions avancées pour la création d'une coentreprise en dommages.

Aucune confirmation officielle n'a pour autant été faite par l'une et l'autre partie. Reste que la joint-venture serait contrôlée à hauteur de 66% par BNP Paribas. A l'instar de ses concurrents bancassureurs, BNP Paribas aimerait bien profiter de l'opportunité offerte par la loi Hamon et la résiliation à tout moment en auto et MRH. Pour la Matmut, ce partenariat lui ouvrirait grands les portes du réseau de Cardif. ●●●